

# LA TRADUCTION DE LA POÉSIE AUJOURD'HUI : QUELLES PERSPECTIVES THÉORIQUES ? QUELQUES REPÈRES

Mathilde VISCHER MOURTZAKIS<sup>1</sup>

**Abstract:** The translation of poetry may be one of the most thought-provoking forms of translation practice, yet many of its theoretical aspects remain elusive. This article gives an overview of approaches advocated in translation studies today and explores current theoretical perspectives. After a brief historical introduction, contemporary research is examined in the light of those questions that still influence theoretical reflection in the field : the untranslatability of poetry, the need to be a poet to translate poetry, rhythm, and the poetics of the translator. The author concludes that although theories of rhythm and recent textual approaches favor a more thorough and precise apprehension of translated texts, a comprehensive approach to poetry translation incorporating varying perspectives has yet to be developed.

Si la traduction de la poésie est peut-être l'une des formes de la traduction les plus fascinantes, ses contours théoriques demeurent par certains aspects encore difficiles à dessiner. L'objectif de cet article<sup>2</sup> est de proposer quelques pistes de réflexion sur les perspectives théoriques actuelles. Il s'agira en réalité de lancer quelques coups de faux dans un champ théorique encore passablement en friche : loin d'être exhaustif, ce parcours prend en considération surtout la production en langues française et italienne. Il permettra également de mettre en évidence les apports des études lyriques pour l'étude des traductions de textes poétiques.

Les difficultés à cerner les apports théoriques de ces dernières décennies dans le domaine de la traduction poétique reposent sur plusieurs constats. Si la traduction de la poésie se situe, comme tant de disciplines, au carrefour d'autres domaines d'étude, les travaux qui lui sont consacrés adoptent souvent des perspectives multiples, visant à définir ce qu'elle est, à dire *comment* il faut traduire la poésie (les « théories prescriptives »), ou encore à analyser les

---

<sup>1</sup> Faculté de traduction et d'interprétation, Université de Genève, Mathilde.Vischer@unige.ch

<sup>2</sup>Le présent article a été rédigé à la suite des journées d'étude portant sur le dialogue entre les traditions dans les études lyriques qui se sont déroulées en octobre 2016 dans les Alpes vaudoises. (Journées d'étude de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), Leysin, 6-7 octobre 2016. « Internationaliser les études lyriques : quel dialogue entre les traditions ? »)

traductions et le processus de leur élaboration (les « théories descriptives »)<sup>3</sup>. De par leur interdépendance, ces perspectives ne sont en général pas distinctes les unes des autres, ni clairement énoncées. Par ailleurs, les études qui parlent de la traduction de la poésie sont le fait de théoriciens, de praticiens, ou de poètes. Très souvent, les théoriciens sont aussi des praticiens, et très souvent également, les praticiens sont aussi des poètes. Il est donc rare que le point de vue de ces réflexions soit clairement défini.

Après une brève mise en contexte de la période qui précède la nôtre, plutôt que de tenter une classification des textes ou des auteurs, je partirai de quelques grandes questions qui façonnent la réflexion sur la traduction de la poésie aujourd'hui.

### **XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle : bref historique**

On peut faire remonter les questionnements actuels sur la traduction de la poésie essentiellement à ceux de l'époque romantique<sup>4</sup>, où l'herméneutique allemande a fondé une réflexion sur la traduction, dont certains aspects se révèlent, aujourd'hui encore, d'un intérêt certain (celle de Schleiermacher, notamment). Au XIX<sup>e</sup> siècle cependant, même si la conscience d'un affranchissement des « Belles infidèles » se fait sentir, ce qui domine dans la pratique est la nécessité de traduire un poème par un « beau » poème, correspondant aux critères de la culture d'accueil, et les contours même de la notion de traduction en sont encore très imparfaitement dessinés<sup>5</sup>. Les termes qui entourent la traduction poétique sont très variés : « imitation », « imitation libre », « traduction libre », « adaptation », « traduction », traduction « fidèle » ou « littérale »<sup>6</sup>. Le questionnement central qui demeure est : faut-il traduire en prose ou en vers ?<sup>7</sup> Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la tendance dominante voit dans la prose l'écriture la plus adéquate à la traduction poétique. Libérée des contraintes du vers et de la rime, elle permettrait plus de littéralité, donc de fidélité, le vers étant quant à lui réservé à l'imitation (infidèle, mais servant d'autres buts) des poètes antiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'indique Christine

---

<sup>3</sup> Je reprends les notions de théories prescriptives et descriptives à Inès Oseki-Dépre (1999), dans *Théories et pratiques de la traduction littéraire*. Paris, Armand Colin).

<sup>4</sup> Pour ce bref historique, je me suis appuyée sur les approches historiques et analytiques de Christine Lombez (2016) : *La seconde profondeur. La traduction poétique et les poètes traducteurs en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Les Belles Lettres), Giovanni Dotoli (2010) : *Traduire en français du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hermann) et sur l'*Histoire des traductions en langue française XIX<sup>e</sup> siècle* (Chevrel, Yves, D'Hulst, Lieven et Lombez, Christine (dir.) (2012) : *Histoire des traductions en langue française XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Verdier. (Ci-après HTLF, 2012).

<sup>5</sup> Voir HTLF, 2012, p. 347.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 428.

Lombez dans son ouvrage *La seconde profondeur*, les traducteurs revendiquent peu à peu plus de liberté de choix, ils cherchent à s'affranchir des schémas que leur imposent la prose ou le vers. Jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, les grands poètes font l'un ou l'autre choix : Baudelaire traduit Poe en prose, Apollinaire traduit la Loreley de Brentano en vers, Jouve les *Sonnets* de Shakespeare en prose, et en 2016, Danièle Robert publie une traduction de *L'Enfer* de Dante en vers rimés<sup>8</sup>.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le poème traduit change progressivement de statut : de « sous produit »<sup>9</sup> existant seulement en regard de l'original, il devient poème à part entière, appréhendé comme un texte ayant un fonctionnement complexe propre, dont on tente désormais de saisir toutes les facettes. L'exigence de transparence du traducteur est elle aussi contestée : le travail de ce dernier se voit peu à peu considéré comme premier, fécondant la littérature à laquelle il appartient. Dans le dernier quart du siècle, les travaux d'Etkind, Lefevre et Berman ont contribué à cette évolution.

Dans *Un art en crise, Essai de poétique de la traduction poétique* (1982), Efim Etkind postule la possibilité de traduire la poésie de façon à rendre son contenu dans sa forme. Il se livre ainsi à une défense et illustration de la langue et du vers français et prône la traduction du vers par le vers, à une période où la traduction en prose était courante<sup>10</sup>. Comme l'écrit Christine Lombez, « il introduit l'idée que la traduction d'un texte poétique doit tenir compte du système de conflits sous-jacent à tout poème : entre la syntaxe et le mètre, [...] le son et le sens, [...] etc. »<sup>11</sup>

Dans *Translating Poetry* (1975), André Lefevre propose différentes stratégies possibles pour la traduction de la poésie (littérale, phonémique, en prose, rimée, etc.). Comme l'écrit encore Lombez, il semble cependant que la volonté de s'en tenir à la restriction imposée soit souvent plus importante que la traduction du texte lui-même ; ne se concentrant que sur un aspect du texte-source, cette typologie demeure donc insuffisante<sup>12</sup>.

La réflexion de Berman (1985-95), qui s'inscrit dans la tradition herméneutique, fournit deux apports fondamentaux pertinents également pour le domaine de la poésie : tout d'abord une visée « éthique » de la traduction,

---

<sup>8</sup> Pour plus de détails, voir Lombez, Christine (2016) : *La seconde profondeur, op. cit.*, pp. 7-8.

<sup>9</sup> Voir Lombez, Christine (2016) : *La seconde profondeur, op. cit.*, p. 18.

<sup>10</sup> Voir à ce propos Oseki-Dépré, Inès (1999) : *Théories et pratiques de la traduction littéraire, op. cit.*, p. 86.

<sup>11</sup> Lombez, Christine (2008) : « 'Le labeur des énergies orchestrales de l'esprit'. Poésie et traduction chez Henri Thomas ». In Bonhomme, Béatrice et Symington, Micéala : *Le rêve et la ruse dans la traduction de poésie*. Paris, Champion, p. 191.

<sup>12</sup> Lombez, Christine (2003) : *Transactions secrètes. Philippe Jacquot poète et traducteur de Hölderlin et Rilke*. Arras, Artois presses Université, p. 44.

développée notamment dans *L'Épreuve de l'étranger, La traduction et la lettre ou L'auberge du lointain*, et dans *Pour une critique des traductions : John Donne*. Berman dénonce la traduction « ethnocentrique », qui depuis le classicisme « affuble le poème traduit de tous les traits stylistiques dominants de la culture d'accueil »<sup>13</sup>, et prône le respect de la « lettre » du texte. Il est ensuite l'un des premiers à dénoncer le caractère second et « défectif » que l'on imputait généralement aux textes traduits et à souligner l'importance d'un « projet de traduction » et d'un « horizon du traducteur ». S'il propose une typologie des traductions et une méthodologie, à la fois descriptive et prescriptive (l'analytique de la traduction et la critique des traductions), elles ne sont toutefois pas pensées spécifiquement pour le texte poétique<sup>14</sup>.

### **Fin du XX<sup>e</sup> et début du XXI<sup>e</sup> siècle : quelques grandes questions qui façonnent la réflexion sur la traduction de la poésie**

Les questions qui façonnent les réflexions récentes sur la traduction de la poésie ne sont pour la plupart pas nouvelles, mais travaillées de façon différente. Mis à part quelques typologies des traductions ou méthodologie pour la critique<sup>15</sup>, elles sont centrées sur l'acte lui-même, ce qu'il représente, sur l'expérience en ce qu'elle a de singulier et sur l'importance du traducteur et du sujet traduisant. La plupart des études cherchent ainsi à cerner toujours et encore le mystère de ce qu'est traduire un poème. S'il existe de nombreux ouvrages récents consacrés à des poètes-traducteurs (notamment sur Bonnefoy, Celan, Jaccottet, etc.)<sup>16</sup> qui comprennent toujours une partie consacrée à l'analyse de traductions, rares sont ceux qui intègrent de véritables propositions théoriques, que ce soit sur le plan de la définition de l'activité ou de la lecture des textes traduits. L'ensemble des enjeux est donc rarement présenté. Trois approches principales se dessinent : celle destraductologues généralistes tout d'abord, comme Lawrence Venuti ou Susan Bassnett, qui prennent parfois pour objet d'analyse des poèmes, mais ne proposent pas une réflexion centrée sur la traduction de la poésie. La deuxième approche est celle des « faux théoriciens », traducteurs de poésie, parfois poètes, qui partent de leur expérience propre et proposent souvent une réflexion profonde, originale et singulière – et dont le plus bel exemple dans le domaine francophone est sans doute Yves Bonnefoy –, mais qui favorisent souvent une dimension secrète et

---

<sup>13</sup> Lombez, Christine (2016) : *La seconde profondeur, op. cit.*, p. 12.

<sup>14</sup> Berman, Antoine (1995) : « Le projet d'une critique productive ». In *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris, Gallimard, pp. 11-97.

<sup>15</sup> Voir notamment Masseur, Paola (2012) : *Une traductologie de la poésie est-elle possible ? La traduction du poème « toujours recommencée »*. Paris, Publibook.

<sup>16</sup> Voir notamment dans la bibliographie les ouvrages de Christine Lombez, Matthias Zach, Florence Pennone et Stéphanie Roesler.

mystérieuse de la traduction poétique, qui serait le fait d'êtres ayant un rapport privilégié au langage<sup>17</sup>. La troisième approche est celle de théoriciens qui sont tout à la fois traductologues, traducteurs de poésie, poètes et théoriciens du langage, comme Henri Meschonnic ; c'est celle qui me semble la plus complète. Je présenterai quelques aspects de sa réflexion, et de celle de traductologues qui s'inscrivent dans sa lignée, à partir de trois considérations : l'intraduisibilité de la poésie ; faut-il être poète pour traduire de la poésie ? ; le rythme et la poétique du traducteur. Quelques nouvelles perspectives de recherche dans le champ de la traduction de la poésie seront ensuite évoquées. En préambule, il convient de préciser encore que le domaine de la traduction poétique n'a pas vécu de renouveau théorique tel qu'on l'observe d'une manière générale dans les études lyriques, qui ont vu se désacraliser l'objet poème et l'ont libéré de nombreux lieux communs. Je pense notamment aux réflexions sur le sujet lyrique issues du colloque de Bordeaux, dont les actes ont été publiés en 1996 et aux nombreuses publications qui ont suivi depuis<sup>18</sup>. Le pont avec les études lyriques n'a pas encore été lancé et nous verrons, par un exemple, quels peuvent être les apports de la réflexion actuelle sur le lyrisme pour l'appréhension des textes poétiques traduits.

### **L'intraduisibilité de la poésie**

« Peut-on traduire la poésie ? » C'est une question qui peut sembler aujourd'hui dépassée, mais elle reste néanmoins toujours abordée ou évoquée. Elle implique une réflexion sur le plan du traduire, de la définition de l'acte. Comme on le sait, la traduisibilité de la poésie a souvent été remise en question. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'était cependant pas le cas : tout pouvait être rendu dans une autre langue. L'objection qui naît par la suite est le fruit d'une certaine conception de la poésie et du fait littéraire et esthétique en général. Au XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple, les théories linguistiques développées par Humboldt, qui postulent que « chaque langue est la représentation ou l'interprétation de la

---

<sup>17</sup>Comme l'écrit Lombez dans *La seconde profondeur*, la difficulté à cerner cette activité de façon globale pourrait en effet être en partie encore due à la singularité de cet acte et au domaine du sensible auquel il appartient doublement : si la traduction est déjà une activité souvent perçue comme « auréolée de mystère », la traduction du texte poétique l'est d'autant plus, peut-être en raison de cette double difficulté qui fait entrer inévitablement au cœur même d'un acte qui est simultanément lecture éminemment personnelle et création esthétique. (Lombez, Christine (2016) : *La seconde profondeur*, op. cit., pp. 5-6).

<sup>18</sup>Rabaté, Dominique, de Sermet Joëlle et Vadé, Yves (dir.) (1996) : *Le sujet lyrique en question*. Collection Modernités, n° 8. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux ; Rabaté, Dominique (dir.) (1996) : *Figures du sujet lyrique*. Paris, PUF. Pour des publications plus récentes, voir notamment les travaux de Dominique Rabaté, Antonio Rodriguez et l'ouvrage collectif dirigé par Elisa Bricco.

vision du monde de ses sujets parlants », révèlent l'impossibilité de toute traduction<sup>19</sup>. La traduction de la poésie est donc parfois évoquée comme une impossibilité, même si cet obstacle ontologique ne conduit pas à renoncer à traduire. Comme le décrit Patrick Hersant, de nombreux poètes-traducteurs se sont exprimés à différentes époques sur l'impossibilité de traduire certains auteurs ou certains textes qu'ils ont pourtant bel et bien traduits, comme St-Jérôme au IV<sup>e</sup> siècle, Du Bellay à la Renaissance, plus près de nous Shelley, puis Guillevic<sup>20</sup> et Bonnefoy (mais il dira aussi le contraire)<sup>21</sup>. Par ailleurs, la traduisibilité ne dépend pas, ou très peu, des degrés de différences entre la langue-source et la langue-cible. Il s'agit d'une question avant tout théorique.

Parmi les théories de la traduction récentes, celles d'Itamar Even-Zohar, Henri Meschonnic, Emilio Mattioli et Franco Buffoni<sup>22</sup>, considèrent la question de la traduisibilité comme dépendant essentiellement de notions historiques et culturelles<sup>23</sup>. La traduisibilité d'un texte serait ainsi déterminée par les cultures d'accueil, par leur propension à intégrer tel ou tel texte dans leur contexte historique, social et économique. Meschonnic résume cette idée dans une formule : « L'intraduisible est social et historique, non métaphysique [...] »<sup>24</sup>. Aujourd'hui, la question de l'intraduisibilité se pose plutôt sous l'angle concret du traducteur de poésie : elle révèle à la fois le statut du texte à traduire et met au jour un certain positionnement du traducteur face à ce texte. Comme l'écrit Lombez, la présomption d'intraduisibilité révèle quelque chose sur la nature des textes à traduire<sup>25</sup>. Hersant ajoute : « ce que déplorent ces poètes traducteurs de poésie [évoqués plus haut, St-Jérôme, Du Bellay, etc.], ce n'est pas une impossibilité que leurs propres travaux viennent démentir avec panache, mais bien la perte inévitable [j'ajouterais l'approximation ou l'imperfection] dont s'accompagne l'opération [...] »<sup>26</sup>. Par ailleurs, pour celui qui s'attelle à traduire

---

<sup>19</sup>Masseau, Paola (2012) : *Une traductologie de la poésie est-elle possible?* *op. cit.*, p. 53 ; voir aussi Lombez, Christine (2003) : *Transactions secrètes*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>20</sup> « La traduction des poèmes n'est pas difficile, elle est tout simplement impossible ». Guillevic, Eugène (1980) : *Vivre en poésie : entretien avec Lucie Albertini et Alain Vircondelet*. Paris, Stock, p. 155.

<sup>21</sup> Hersant, Patrick (2017) : « Le traducteur, poète en abyme ». In Henrot Sostero, Geneviève et Policcino, Simona : *Traduire en poète*. Arras, Artois Presses Université, p. 24.

<sup>22</sup>Les ouvrages de ces théoriciens sont mentionnés dans la bibliographie.

<sup>23</sup> C'est également, bien que relevant d'une démarche toute autre, la réflexion de certains romantiques allemands, notamment Humboldt.

<sup>24</sup>Meschonnic, Henri (1973) : « Propositions pour une poétique de la traduction », *op. cit.*, p. 309.

<sup>25</sup> Lombez, Christine (2003) : *Transactions secrètes*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>26</sup> Hersant, Patrick (2017) : « Le traducteur, poète en abîme », *op. cit.*, p. 25.

un texte poétique, la présomption d'intraduisibilité<sup>27</sup> est souvent bien réelle : si le texte n'est pas intrinsèquement intraduisible, il peut le devenir concrètement pour le traducteur. L'intraduisibilité est avant tout « ressentie » par le traducteur et peut être dépassée par un travail impliquant non seulement l'acceptation de la différence et de l'imperfection des langues, le deuil de la possibilité d'une traduction parfaite, mais également par des stratégies dans la pratique même. Les traducteurs évoquent ainsi très souvent, aujourd'hui, le ressenti subjectif face au texte, insistant sur la nécessité fondamentale d'avoir de profondes affinités avec l'auteur qu'ils traduisent, comme si ces dernières garantissaient en quelque sorte la traduisibilité. Bonnefoy écrit : « [...] il ne faut songer à traduire que les poètes que l'on aime vraiment beaucoup [...] »<sup>28</sup>.

### **Il faut être poète pour traduire la poésie**

Qu'il faille être poète pour traduire de la poésie est une idée ancienne, nourrie par celle de l'intraduisibilité et les thèses d'une certaine tradition allemande (Humboldt notamment), selon lesquelles « la poésie est une parole qui entretient des liens 'mystiques' avec la langue et instaure des liens d'âme à âme entre les poètes »<sup>29</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, Walter Benjamin reprend dans « Die Aufgabe des Übersetzers » ce pressentiment de la circulation d'un « 'sens poétique' dans un espace hors-langue »<sup>30</sup>, visant un langage pur. Cet adage a longtemps permis d'évincer la question de l'intraduisibilité. Parallèlement, une méfiance à l'égard des traducteurs non poètes naît des nombreuses traductions de philologues ou universitaires au début du XX<sup>e</sup>, où le sens seul est maintenu<sup>31</sup>. Aujourd'hui, si l'idée d'une « prédisposition des poètes à traduire d'autres poètes, non en vertu de compétences linguistiques particulières », mais

---

<sup>27</sup>Berman fait de l'expérience de la traduisibilité et de l'intraduisibilité la deuxième dimension de l'expérience de la traduction par le traducteur, la première étant celle de la différence et de la parenté entre les langues, et la troisième celle de la traduction elle-même (cf. Berman, Antoine (1995) : « La traduction et ses discours », in *Pour une critique des traductions*, *op. cit.*, p. 89). Nous ajouterons que, la stricte distinction entre prose et poésie étant aujourd'hui dépassée, le mythe de l'intraduisibilité de la poésie perd de sa force.

<sup>28</sup> Bonnefoy, Yves (2000), « La traduction poétique, entretien avec Sergio Villani (1984) ». In *La communauté des traducteurs*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 79. Nous pourrions citer également Philippe Jaccottet, Fabio Pusterla, IlmaRakusa et bien d'autres.

<sup>29</sup> Lombez, Christine (2003) : *Transactions secrètes*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>30</sup> Lombez, Christine (2016) : « Poésie et autotraduction ». In Ferraro, Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*. Paris, Classiques Garnier, p. 218.

<sup>31</sup> Voir à ce propos Hersant, Patrick (2017) : « Le traducteur, poète en abîme », *op. cit.*, p. 26.

d'une « *lingua mentalis* poétique »<sup>32</sup> reste très présente, traduire « en poète » n'est plus le privilège des poètes. Il n'y a plus d'opposition entre le traducteur-philologue et le traducteur-poète, créateur, et plutôt consensus sur le fait qu'« être poète » peut signifier savoir « vivre » la poésie (vivre une expérience), savoir traduire en « se faisant poète », comme l'écrit Patrick Hersant<sup>33</sup>. À cette question posée à Bonnefoy, « Faut-il être poète pour traduire la poésie ? », il répond : « Évidemment, mais tout le monde l'est en puissance. »<sup>34</sup> Pour Bonnefoy, être poète, c'est être poète « au sens large »<sup>35</sup>, être un lecteur qui a pu vivre les expériences nécessaires, dans et en dehors du langage, lui permettant de « reprendre le projet de la poésie » du poète et de le prolonger, de capter et transmettre l'être et l'expérience du monde que la conscience créatrice du texte original cherche à communiquer et à partager<sup>36</sup>, comme l'écrit Maria Litsardaki.

Si c'est bien entendu la question du statut du traducteur de poésie, de sa légitimité, qui est ici posée, c'est aussi celle de la créativité. Il y a consensus aujourd'hui sur le fait que, d'une part, les différences entre les langues et les formes propres à chaque littérature sont ce qui ouvre le champ de la créativité, du fructueux dialogue entre les textes, les langues, les poétiques ; et d'autre part, que la créativité est une nécessité pour élaborer un poème qui « fasse texte » (dirait Berman), ou qui soit « traduction-texte » (dirait Meschonnic). Le champ de signification de la créativité, de l'écriture du poème en tant que poème, reste toutefois flou et rarement défini, il demeure souvent un présupposé.

Les questions de l'intraduisibilité de la poésie et de la légitimité à traduire un texte poétique mettent en évidence avant tout l'intérêt marqué pour le traducteur, pour la singularité de son expérience, ainsi que la valorisation du processus créatif. La créativité en traduction ne peut cependant être dissociée de l'ensemble d'un processus complexe qui devrait, à mon sens, être appréhendé à travers des notions théoriques permettant d'en saisir, de la façon la plus précise possible, toutes les dimensions. La notion de rythme permettra d'en aborder quelques-unes.

---

<sup>32</sup> Lombez, Christine (2016) : « Poésie et autotraduction », *op. cit.*, p. 218.

<sup>33</sup> Hersant, Patrick (2017) : « Le traducteur, poète en abîme », *op. cit.*, p. 36.

<sup>34</sup> Bonnefoy, Yves (2000) : *La communauté des traducteurs*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>35</sup> Bonnefoy, Yves (2013) : *L'autre langue à portée de voix. Essais sur la traduction de la poésie*. Paris, Le Seuil, p. 53.

<sup>36</sup> Litsardaki, Maria (2017) : « 'Dans les coffres du texte'. Les réflexions traductologiques d'Yves Bonnefoy à la lumière de sa philosophie poétique ». In HenrotSostero, Geneviève et Pollicino, Simona (dir.) : *Traduire en poète*. Arras, Artois Presses Université, p. 54.

## Le rythme et la poétique du traducteur

Située à la fois sur le plan de la définition de l'acte de traduire et de la lecture du texte traduit, la question du rythme en traduction est primordiale, et l'apport le plus décisif de ces vingt dernières années sur le sujet est sans aucun doute celui d'Henri Meschonnic. Sa théorie du rythme s'inscrit dans une certaine conception du traduire et une théorie du langage qu'il élabore depuis les années 1970 avec *Pour la poétique II*, jusqu'à *Éthique et politique du traduire* en 2007, en passant par *Critique du rythme* (1982) et *Poétique du traduire* (1999) : « L'enjeu du traduire est de transformer toute la théorie du langage »<sup>37</sup>. Pour Meschonnic, écrire et traduire sont comme deux faces d'un même rapport au langage et fonctionnent comme un agir : « [...] plus que ce qu'un texte dit, c'est ce qu'il *fait* qui est à traduire ; plus que le sens, c'est la force, l'affect. »<sup>38</sup> Pour lui, l'herméneutique n'est donc pas suffisante : « et si traduire doit être autant qu'écrire, le poème résultant doit être porteur des interprétations, et non porté par elles. »<sup>39</sup> Et ce qui permet de porter ces interprétations, c'est le rythme. Qu'entend-il par rythme ?<sup>40</sup> Henri Meschonnic a développé une approche énonciative du rythme dans *Critique du rythme*, puis dans *Traité du rythme. Des vers et des proses*<sup>41</sup> et dans ses ouvrages ultérieurs. Dans cette approche, le rythme est perçu comme mouvement de la parole dans le langage. Cette perspective se distancie de la conception traditionnelle du rythme assimilé à une succession régulière, une périodicité, une alternance régulière de temps faibles et de temps forts, de l'identique et du différent. Cette conception traditionnelle du rythme, que Benveniste a remise en question<sup>42</sup>, sous-entend une régularité qui, en poétique, tend à confondre mètre et rythme (alternance de longues et de brèves dans la métrique quantitative et de syllabes toniques et atoniques dans la métrique accentuelle). Cette conception est implicite dans de nombreux ouvrages normatifs sur la traduction : analyse des différences entre les deux systèmes linguistiques, analyse de la métrique, accentuation, recherche d'équivalence. Pour Meschonnic, « le rythme ne se mesure pas »<sup>43</sup>, il n'est plus assimilable à une alternance binaire généralement liée à des phénomènes

<sup>37</sup>Meschonnic, Henri (2007) : *Éthique et politique du traduire*. Lagrasse, Verdier, p. 82.

<sup>38</sup>*Ibid.*, p. 55 (noussouligons).

<sup>39</sup>Meschonnic, Henri (1999) : *Poétique du traduire*. Lagrasse, Verdier, p. 310.

<sup>40</sup>Cette conception du rythme de Meschonnic a déjà été présentée dans l'ouvrage *La traduction, du style vers la poétique* auquel nous renvoyons pour plus de détails (Vischer, Mathilde (2009) : *La traduction, du style vers la poétique*, Philippe Jaccottet et Fabio Pusterla en dialogue. Paris, Kimé).

<sup>41</sup>Meschonnic, Henri (1982) : *Critique du rythme*. Paris, Verdier ; Dessons, Gérard et Meschonnic, Henri (1998) : *Traité du rythme. Des vers et des proses*. Paris, Dunod.

<sup>42</sup>Benveniste, Emile (1966) : « La notion de 'rythme' dans son expression linguistique ». In *Problèmes de Linguistique générale I*. Paris, Gallimard, pp. 327-335.

<sup>43</sup>Meschonnic, Henri (1982) : *Critique du rythme, op. cit.*, p. 215.

métriques, mais il est lié au sens, il est « l'organisation de la signifiante », « l'organisation même du sens dans le discours »<sup>44</sup>. Le vers libre, par exemple, n'implique ainsi aucune renonciation au rythme, mais un détachement de la métrique comme élément fondateur du rythme. Concrètement, les éléments participant du rythme peuvent être analysés à tous les niveaux du langage, accentuel, prosodique, lexical, syntaxique<sup>45</sup>. La démarche de Meschonnic implique également l'inscription d'un sujet énonciatif dans le mouvement du rythme : « Et le sens étant l'activité du sujet de l'énonciation, le rythme est l'organisation du sujet comme discours dans et par son discours. »<sup>46</sup> Cette conception du rythme comme « organisation du mouvement de la parole par un sujet »<sup>47</sup> implique un positionnement de l'énonciateur dans le langage ; ce sujet n'est pas un, mais multiple<sup>48</sup>. Ce point est central pour le traduire, dans la mesure où le sujet traduisant, instance complexe pouvant être définie comme le fruit d'une interaction entre le sujet lyrique du texte original, le sujet écrivant de la traduction et le sujet lisant<sup>49</sup>, lira le texte en fonction, notamment, de ses propres rythmes et de ses propres styles, qui marqueront le texte au cours du processus de traduction. Dans le domaine de la traduction poétique, rares sont les études qui interrogent le statut du sujet lyrique et qui proposent une réflexion sur une désolidarisation entre sujet lyrique et subjectivité, ou même un simple débat autour de la notion de « sujet traduisant ». Si cette approche marque un renouveau, c'est aussi qu'elle s'inscrit dans un « après » : après les propositions d'Etkind, Lefevre ou encore Jiri Levy<sup>50</sup>, qui restent souvent au plan de l'analyse formelle ou de questions de l'ordre de l'équivalence (traduire le vers par le vers, traduire la rime, etc.) ; après des décennies de règne de l'effacement du traducteur ; après les théories de la traduction issues de la linguistique et le structuralisme, dans une forme de libération. Cette approche me paraît également la plus à même d'appréhender de nouvelles modalités de la production poétique actuelle, comme celle qui interroge la forme et le statut du poème, par exemple par des phénomènes d'hybridation comme l'intégration de différents types d'écriture au sein du poème, qu'il soit en vers ou en prose, ou qu'il oscille entre les deux (dialogues, fragments du langage quotidien, listes,

---

<sup>44</sup>*Idem*, p. 217.

<sup>45</sup>*Ibid.*

<sup>46</sup>*Ibid.*

<sup>47</sup>Dessons, Gérard et Meschonnic, Henri (1998) : *Traité du rythme*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>48</sup>Meschonnic, Henri (2007) : *Éthique et politique du traduire*, *op. cit.*, p. 54.

<sup>49</sup> Sur le modèle de la définition du sujet lyrique d'Antonio Rodriguez dans *Le Pacte lyrique* (Rodriguez, Antonio (2003) : *Le pacte lyrique. Configuration discursive et interaction affective*. Sprimont, Mardaga, p. 43).

<sup>50</sup>Levy, Jiri /1969) : *Die literarische Übersetzung*, Francfort-sur-le-Main/Bonn, Athenäum Verlag.

etc.). Il s'agit d'une approche théorique où l'expérience et la poétique du traducteur ont une place, une démarche qui valorise l'investissement de ce dernier dans le texte. Pour le théoricien ou le critique des traductions, elle permet de mieux prendre en compte certaines dimensions de la complexité du rapport entre traduire et écrire et l'importance d'une instance du sujet traduisant, en lien avec la notion de rythme. À l'aide d'autres théories, elle permet d'élaborer des outils de lecture des traductions à même de prendre en compte ce sujet traduisant, complexe et multiple. La dimension énonciative caractéristique de l'appréhension du rythme par Meschonnic ne doit, à mon sens, pas être considérée de façon exclusive : les différences structurelles et les rapports entre les langues et les formes poétiques, ainsi que la cadence et la dimension numérique peuvent tout à fait être prises en compte.

Cette conception globale du rythme, l'inscription de ce dernier à tous les niveaux du discours et la forte dimension d'altérité qu'elle contient (la prise en compte de la nature subjective du sujet traduisant dans la perception du rythme) sont des éléments essentiels dans une perspective traductologique. Ils doivent cependant être complétés par d'autres apports théoriques. Dans *Rythme et sens. Des processus rythmiques en poésie contemporaine*<sup>51</sup>, Lucie Bourassa, qui s'inscrit clairement dans le prolongement de la pensée de Meschonnic, montre par exemple comment le rythme joue un rôle déterminant dans la pluralité de sens de la poésie moderne, en analysant, chez trois auteurs (André Du Bouchet, Jean Tortel et Michael van Schendel), en quoi le rythme peut devenir un « point de contact entre deux expériences temporelles »<sup>52</sup>.

Dans *Le pacte lyrique*, Antonio Rodriguez propose une définition du rythme prenant en compte encore d'autres aspects. Pour lui, autant les éléments métriques et accentuels que ceux d'ordre graphique par exemple, participent du rythme<sup>53</sup>. Dans un article récent, « Le rythme et la visée »<sup>54</sup>, il propose une réflexion sur le rythme, dont il renouvelle la définition en y intégrant la notion de « visée ». Grâce à ce concept, Rodriguez insiste sur l'importance de la prise en compte des données visibles du rythme, et renvoie à une autre visée, celle de

---

<sup>51</sup> Bourassa, Lucie (1993) : *Rythme et sens. Des processus rythmiques en poésie contemporaine*. Montréal, Balzac.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 406.

<sup>53</sup> Rodriguez, Antonio (2003) : *Le pacte lyrique, op. cit.*, p. 199 : « Si des structures comme les groupes métriques, la récurrence des positions accentuelles, la régularité des strophes participent au rythme, elles n'occulent pas d'autres stratégies. Nous pensons notamment au travail sur la mise en page, sur les graphèmes, sur les allitérations, sur la syntaxe, sur la ponctuation, sur les disjonctions logiques, sur les anaphores, sur les écarts métaphoriques qui peuvent constituer de multiples instants nodaux pour le rythme. »

<sup>54</sup> Rodriguez, Antonio (2015) : « Le rythme et la visée ». En ligne : <http://edl.revues.org/834>, consulté le 18.07.17.

l'intentionnalité discursive. Il est ainsi par exemple possible d'observer dans le poème « Pluie » d'Apollinaire (composé de quinze lignes verticales d'une syllabe par ligne<sup>55</sup>), la « concordance d'un rythme général, qui rassemble des mesures (des syllabes horizontalement), des rythmes phoniques et des rythmes visuels dans une configuration sensible »<sup>56</sup> rattachée à la visée discursive, celle de la douceur de la pluie pour des soldats habitués aux salves des mitraillettes : « L'observation des dynamiques rythmiques doit donc également s'appuyer sur l'investissement de l'attention oculaire, en parallèle aux caractéristiques prosodiques, syntaxiques ou sémantiques. »<sup>57</sup> Par ailleurs, la notion d'empathie permet de prendre en compte une dimension dépassant une perspective énonciative du rythme qui suppose un « énonciateur impliquant une forme subjective 'réénonçable' »<sup>58</sup>. Cette notion est au cœur de son ouvrage *Le Pacte lyrique*, quise fonde sur l'interaction texte-lecteur. Dans le texte-traduction, le pacte lyrique, qui « articule la mise en forme affective du pâtir humain »<sup>59</sup> est passé entre le traducteur et le lecteur ; la lecture critique du texte-traduction instaure ainsi la nécessité de définir un pacte de second degré. Comme je le détaille dans mon ouvrage sur le dialogue entre les poétiques de Philippe Jaccottet et Fabio Pusterla paru en 2009, cette perspective me semble intéressante pour montrer plus spécifiquement comment des « traces » du sujet traduisant s'inscrivent dans l'ensemble du texte-traduction. Les outils spécifiques proposés par Rodriguez me paraissent utiles pour l'analyse de poèmes traduits, car ils prennent en compte cette dimension affective (les « traces subjectives ou affectives dans le discours »<sup>60</sup>), et permettent de déceler comment le « pâtir » s'inscrit au cœur du texte lyrique, comment le « sentir » est configuré et fonctionne dans le texte, par l'étude de la situation d'énonciation, du rythme, de la typographie, des tonalités affectives, etc. L'orientation des outils d'analyse sur le ressenti affectif permet notamment de diriger la lecture du poème de départ selon cet aspect et de la comparer ensuite à l'effet produit par la lecture du texte traduit, dans le but de décrire en quoi les textes se différencient, en quoi leurs fonctionnements respectifs seront perçus par le

---

<sup>55</sup> « Il pleut des voix de femmes comme si elles étaient mortes même dans le souvenir  
C'est vous aussi qu'il pleut merveilleuses rencontres de ma vie ô gouttelettes  
et ces nuages cabrés se prennent à hennir tout un univers de villes auriculaires  
écoute s'il pleut tandis que le regret et le dédain pleurent une ancienne musique  
écoute tomber les liens qui te retiennent en haut et en bas » (Apollinaire, Guillaume (1918) : « Il pleut ». In *Calligrammes*. Paris, NRF, p. 62.

<sup>56</sup>Rodriguez, Antonio (2015) : « Le rythme et la visée », *op. cit.* (en ligne, consulté le 18.07.17).

<sup>57</sup>*Ibid.*

<sup>58</sup>*Ibid.*

<sup>59</sup>Rodriguez, Antonio (2003) : *Le pacte lyrique, op. cit.*, p. 94.

<sup>60</sup>*Ibid.*, p. 139.

lecteur comme proches ou au contraire comme très différencié. On peut ainsi aujourd'hui associer une certaine théorie du rythme, privilégiant la dimension énonciative, à de nouvelles approches du texte lyrique permettant d'appréhender le traduire et d'analyser les traductions en prenant également en compte la configuration des textes, leurs formes et les différences structurelles qui les caractérisent.

La notion de « poétique du traducteur » permet de prendre en compte le rythme dans l'analyse du poème ; on se situe dès lors sur le plan de la lecture des textes traduits. Ces vingt dernières années ont vu le développement de notions théoriques pour la lecture et l'analyse des textes traduits, notamment grâce aux réflexions de théoriciens italiens qui s'inscrivent dans la lignée de Meschonnic, comme Franco Buffoni et Emilio Mattioli, également marqués par Friedmar Apel, que Mattioli a traduit<sup>61</sup>. Pour ces auteurs, l'étude des textes traduits et du dialogue entre les voix de l'auteur et du traducteur présuppose la reconnaissance d'une « poétique du traducteur », qu'il soit auteur ou non, ainsi que d'un dialogue potentiel entre les deux poétiques dès lors en présence – celle de l'auteur traduit et celle du traducteur<sup>62</sup>. Ces notions visent notamment à déterminer quels éléments contribuent à la fixation de l'interprétation et de la poétique propres au traducteur dans le texte traduit. Comme pour la notion de rythme, il serait pertinent de reconsidérer la situation à l'aune des nouveaux apports de la théorie littéraire, notamment les réflexions issues des débats sur le sujet lyrique du tournant du dernier siècle jusqu'à aujourd'hui<sup>63</sup>, permettant de mieux comprendre et de définir le sujet traduisant.

## Carrefours

Les quelques domaines de recherche émergents que je souhaiterais brièvement présenter permettront de donner de nouveaux éclairages sur la traduction de la poésie et de proposer des pistes pour un élargissement de cette réflexion.

Le champ d'études sur l'autotraduction me semble intéressant en termes d'économie des échanges poétiques et d'analyse des motivations et des interactions entre écriture et traduction poétiques. Au-delà du constat que traduction et l'autotraduction sont des pratiques courantes chez les poètes depuis fort longtemps et que la motivation pour s'autotraduire ne serait le plus

---

<sup>61</sup>On peut mentionner également Fabio Scotti, Antonio Prete et Giampaolo Vincenzi.

<sup>62</sup> Pour une étude complète de ces aspects, je renvoie à l'ouvrage déjà mentionné *La traduction, du style vers la poétique*, op. cit.

<sup>63</sup> Voir notamment les contributions des membres du nouveau réseau international d'études lyriques : Lyricology, International Network for the Study of Lyric : <http://www.lyricology.org>.

souvent pas, comme le suggère Lombez<sup>64</sup>, d'ordre linguistique, social ou culturel, mais plutôt le fait d'un rapport privilégié au langage, les réflexions sur l'autotraduction me paraissent significatives en ce qu'elles permettent d'interroger l'auctorialité du texte, le statut de l'auteur et du traducteur. Dans l'autotraduction, le statut de l'œuvre originale est mis en question, de même que l'altérité de l'œuvre<sup>65</sup>. Par ailleurs, comme l'écrit Paola Puccini, « l'autotraduction ressemble à ce carrefour où le sujet autotraducteur s'approche de lui-même et se retrouve dans la prise de conscience de sa multiplicité intérieure »<sup>66</sup>. Le statut du sujet traduisant se révèle ainsi dans toute sa complexité.

L'écriture poétique plurilingue et les courants de la récréation et de la transcréation sont aujourd'hui un domaine foisonnant. Les études sur le multilinguisme accordent de plus en plus de place aux poètes multilingues et aux poèmes expérimentaux, qu'ils se caractérisent par une tendance à la récréation ou à la transcréation<sup>67</sup> (la *Nachdichtung* et l'*Umdichtung* des Allemands). La structure phonosémantique du poème peut être radicalement modifiée, par exemple lors de la création d'un texte totalement nouveau à partir du texte d'un autre auteur, comme le faisait par exemple Ezra Pound<sup>68</sup>, et comme le font aujourd'hui des poètes multilingues qui proposent des récréations ou encore des pseudo-traductions (en France Jean-René Lassalle). Le poème de l'autre devient matériau poétique et interroge ainsi les catégories établies. Il s'agit d'un domaine par ailleurs très souvent rattaché à la poésie sonore et à la performance.

De nombreux chercheurs de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM)<sup>69</sup> mènent de brillantes réflexions dans le domaine de la génétique des textes poétiques traduits, laboratoire du processus de traduction permettant de mieux comprendre les spécificités du texte poétique dans l'élaboration d'une traduction. Cette perspective est également intéressante

---

<sup>64</sup>Lombez, Christine (2016) : « Poésie et autotraduction », *op. cit.*, p. 205. Sur l'autotraduction, voir également le dossier du numéro 7 de la revue *Atelier de traduction* (2007).

<sup>65</sup>Ferraro, Alessandra (2016) : « Traduit par l'auteur. Sur le pacte autotraductif ». In Ferraro, Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>66</sup>Puccini, Paola (2016) : « La prise en compte du sujet ». In Ferraro, Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>67</sup>Voir à ce sujet Oseki-Dépré, Inès (1999) : *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>68</sup>Voir à ce sujet l'article d'Irena Kristeva (2016) : « Ezra Pound : la poétique de la transcréation ». *Parallèles*, n° 28, 2, pp. 76-89.

<sup>69</sup> Institut des textes et manuscrits modernes : <http://www.item.ens.fr>. Voir notamment ce que propose l'équipe « multilinguisme traduction, création » : <http://www.item.ens.fr/index.php?id=579255>.

d'une façon générale pour la traduction, pour ce qu'elle nous dit de l'original et du processus traductif: d'une part, les études génétiques révèlent la vulnérabilité du texte original – ce qui renverse les catégories habituelles en traductologie –, d'autre part, la génétique des textes traduits met au jour toute la dimension créative du processus de traduction<sup>70</sup>. Ce domaine d'étude complexifie encore la réflexion sur le statut du texte traduit et contribuera peut-être à ce que des traducteurs soient étudiés en tant que traducteurs, et pas seulement en tant que traducteurs-auteurs s'ils sont également auteurs.

Enfin, certains ouvrages récents, comme celui de Francis R. Jones<sup>71</sup>, proposent une réflexion sur la traduction de la poésie en lien avec internet. Jones décrit notamment comment le web et la dimension collective qu'il implique a profondément transformé les pratiques, autant en ce qui concerne les modalités d'élaboration que de publication des textes.

Aujourd'hui, le traduire est considéré comme un acte d'écriture et le poème traduit est devenu l'œuvre d'un sujet traduisant dont on commence seulement à appréhender la complexité. Si une place centrale est désormais accordée au traducteur de poésie, en tant qu'expert, en tant que poète, en tant que créateur, c'est que le processus d'élaboration de son texte est considéré comme s'inscrivant au fondement du processus d'écriture, dans une expérience littéraire intime et singulière. Les théories du rythme et les approches textuelles récentes permettent d'appréhender les textes traduits de manière à la fois plus complète et plus précise, et à faire s'éloigner le spectre du mystère et de l'indicible qui plane encore parfois sur le domaine de la traduction poétique. Si une approche historique des traductions en langue française au XX<sup>e</sup> siècle (incluant le domaine de la poésie) devrait bientôt voir le jour avec le dernier volume de l'*Histoire des traductions en langue française*<sup>72</sup>, une approche globale de la traduction du texte poétique, intégrant différentes perspectives, est encore à réaliser.

La traduction est un terrain d'expérimentation et de questionnement des langues et des théories du langage. J'aimerais clore cette réflexion avec Camille de Toledo, qui considère la traduction comme porteuse d'une poétique et d'une politique de l'« entre-des-langues »<sup>73</sup>, comme un espace qui s'ouvre dans l'interrogation de la langue confrontée à l'autre, de l'individu confronté à un monde toujours plus complexe. Comme un non-lieu de fragilité qui rappelle

---

<sup>70</sup>Voir les contributions du numéro spécial de la revue *Genesis* consacré à la traduction (2014, n° 38).

<sup>71</sup>Jones, Francis R. (2011): *Poetry Translating as Expert Action*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

<sup>72</sup>À paraître aux éditions Verdier.

<sup>73</sup>De Toledo, Camille (2014): « L'entre-des-langues ». En ligne : <http://remue.net/spip.php?article6921>, consulté le 15.08.17.

que la fonction première de la poésie est peut-être celle, comme l'écrit Bonnefoy, « d'inquiéter le langage »<sup>74</sup>.

L'auteure remercie chaleureusement FloryneJocallaz pour sa relecture et ses suggestions.

## Bibliographie

- Atelier de traduction* (2007), n° 7, L'Autotraduction.
- Benveniste, Emile (1966) : « La notion de 'rythme' dans son expression linguistique (1966) ». In *Problèmes de linguistique générale* I. Paris, Gallimard, pp. 327-335.
- Benjamin, Walter (1972) : « Die Aufgabe des Übersetzers » [1923]. In *Gesammelte Schriften* Bd IV/1. Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, pp. 9-21.
- Berman, Antoine (1995) : *L'épreuve de l'étranger : culture et tradition dans l'Allemagne romantique : Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*. Réimpression de l'édition de 1984. Paris, Gallimard.
- Berman, Antoine (1995) : « Le projet d'une critique 'productive' ». In *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris, Gallimard, pp. 11-97.
- Berman, Antoine (1999) : *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris, Le Seuil.
- Bonnefoy, Yves (2000) : *La communauté des traducteurs*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- Bonnefoy, Yves (2000) : « La traduction poétique, entretien avec Sergio Villani (1994) ». In *La communauté des traducteurs*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, pp. 69-81.
- Bonnefoy, Yves (2013) : *L'autre langue à portée de voix. Essais sur la traduction de la poésie*. Paris, Le Seuil.
- Bourassa, Lucie (1993) : *Rythme et sens. Des processus rythmiques en poésie contemporaine*. Montréal, Balzac.
- Bricco, Elisa (dir.) (2012) : *Présences du sujet dans la poésie française contemporaine (1980-2008). Figurations, configurations et postures énonciatives*. St-Etienne, Publications de l'Université de St-Etienne.
- Buffoni, Franco (dir.) (2002) : *Ritmologia. Il ritmo del linguaggio. Poesia e traduzione*. Milan, Marcos y Marcos.
- Buffoni, Franco (dir.) (2004) : *La traduzione del testo poetico*. Milan, Marcos y Marcos.
- Buffoni, Franco (2007) : *Con il testo a fronte. Indagine sul tradurre e l'essere tradotti*. Novara, Interlinea.
- Chevrel, Yves, D'Hulst, Lieven et Lombez, Christine (dir.) (2012) : *Histoire des traductions en langue française, XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914)*. Paris, Verdier.
- Dessons, Gérard et Meschonnic, Henri (1998) : *Traité du rythme. Des vers et des proses*. Paris, Dunod.
- De Toledo, Camille (2014) : *L'entre-des-langues*. En ligne : <http://remue.net/spip.php?article6921>, consulté le 15.08.17.

---

<sup>74</sup> Bonnefoy, Yves (2000) : *La communauté des traducteurs*, op. cit., p. 49.

- Dotoli, Giovanni (2010) : *Traduire en français du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hermann.
- Etkind, Efim (1982) : *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, traduction de Wladimir Troubetzkoy. Lausanne, L'Âge d'Homme.
- Even-Zohar, Itamar (1990) : « PolysystemTheory ». In *PoeticsToday* n° 11, *PolysystemStudies*, pp. 9-26.
- Ferraro, Alessandra (2016) : « Traduit par l'auteur. Sur le pacte autotraductif ». In Ferraro, Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*. Paris, Classiques Garnier, pp. 121-140.
- Genesis* (2014), n° 38, Traduire.
- Hersant, Patrick (2017) : « Le traducteur, poète en abîme ». In Henrot Sostero, Geneviève et Pollicino, Simona (dir.) : *Traduire en poète*. Arras, Artois Presses Université, pp. 23-39.
- Jones, Francis R. (2011) : *Poetry Translating as Expert Action*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Kristeva, Irena (2016) : « Ezra Pound : la poetica della transcreazione ». *Parallèles*, n° 28, 2, pp. 76-90.
- Lefevre, André (1975) : *Translating Poetry. Seven strategies and a blueprint*. Amsterdam/Assen, Van Gorcum.
- Levy, Jiri (1969) : *Die literarische Übersetzung*, Francfort-sur-le-Main/Bonn, Athenäum Verlag.
- Litsardaki, Maria, (2017) : « 'Dans les coffres du texte'. Les réflexions traductologiques d'Yves Bonnefoy à la lumière de sa philosophie poétique ». In Henrot Sostero, Geneviève et Pollicino, Simona (dir.) : *Traduire en poète*. Arras, Artois Presses Université, pp.50-62.
- Lombez, Christine (2003) : *Transactions secrètes. Philippe Jaccottet traducteur de Rilke et Hölderlin*. Arras, Artois Presses Université.
- Lombez, Christine (2008) : « 'Le labeur des énergies orchestrales de l'esprit'. Poésie et traduction chez Henri Thomas ». In Bonhomme, Béatrice et Symington, Micéala (dir.) : *Le rêve et la ruse dans la traduction de poésie*. Paris, Champion, pp. 187-196.
- Lombez, Christine (2016) : *La seconde profondeur. La traduction poétique et les poètes traducteurs en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Les Belles Lettres.
- Lombez, Christine (2016) : « Poésie et autotraduction ». In Ferraro Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*. Paris, Classiques Garnier, pp. 205-220.
- Masseau, Paola (2012) : *Une traductologie de la poésie est-elle possible ? La traduction du poème « toujours recommencée »*. Paris, Publibook.
- Mattioli, Emilio (2001) : *Ritmo e traduzione*. Modène, Mucchi.
- Mattioli, Emilio (2004) : « La traduzione letteraria come rapporto fra poetiche ». In Lavieri, Antonio (dir.) : *La traduzione fra filosofia e letteratura/La traduction entre philosophie et littérature*. Turin, L'Harmattan Italia, pp. 15-23.

- Meschonnic, Henri (1973) : « Propositions pour une poétique de la traduction ». In *Pour la Poétique II. Épistémologie de l'écriture. Poétique de la traduction*. Paris, Gallimard, pp. 305-325.
- Meschonnic, Henri (1982) : *Critique du rythme*. Lagrasse, Verdier.
- Meschonnic, Henri (1999) : *Poétique du traduire*. Lagrasse, Verdier.
- Meschonnic, Henri (2007) : *Éthique et politique du traduire*. Lagrasse, Verdier.
- Oseki-Dépré, Inès (1999) : *Théories et pratiques de la traduction littéraire*. Paris, Armand Colin.
- Pennone, Florence (2006) : *Paul Celans Übersetzungspoetik. Entwicklungslinien in seinen Übertragungen französischer Lyrik*. Tübingen, Niemeyer.
- Prete, Antonio (2011) : *All'ombra dell'altra lingua. Per una poetica della traduzione*. Turin, Bollati Boringhieri.
- Puccini, Paola (2016) : « La prise en compte du sujet ». In Ferraro, Alessandra et Grutman, Rainier (dir.) : *L'autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*. Paris, Classiques Garnier, pp.65-83.
- Rabaté, Dominique ; Jenny, Laurent ; Collot, Michel (et alii) (1996) : *Figures du sujet lyrique*. Paris, PUF.
- Rabaté, Dominique (2013) : *Gestes lyriques*. Paris, Corti.
- Rabaté, Dominique, de Sermet, Joëlle et Vadé, Yves (dir.) (1996) : *Le sujet lyrique en question*. Collection Modernités, n° 8. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Rodriguez, Antonio (2003) : *Le pacte lyrique. Configuration discursive et interaction affective*. Sprimont, Mardaga.
- Rodriguez, Antonio (2015) : « Le rythme et la visée ». En ligne : <http://edl.revues.org/834>, consulté le 18.07.17.
- Roesler, Stéphanie (2016) : *Yves Bonnefoy et Hamlet. Histoire d'une retraduction*. Paris, Classiques Garnier.
- Scotto, Fabio (2013) : *Il senso del suono. Traduzione poetica e ritmo*. Rome, Donzelli.
- Scotto, Fabio (2014) : *Scrivere e tradurre poesia*. Borgomanero (Novara), Fondazione Achille Marazza.
- Vincenzi, Giampaolo (2009) : *Per una teoria della traduzione poetica*. Macerata, EUM.
- Vischer, Mathilde (2009) : *La traduction, du style vers la poétique. Philippe Jaccottet et Fabio Pusterla en dialogue*. Paris, Kimé.
- Zach, Matthias (2013) : *Traduction littéraire et création poétique. Yves Bonnefoy et Paul Celan traduisent Shakespeare*. Tours, Presses universitaires François-Rabelais.